



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Maritime

Secrétariat Général *CSIGS*
Service Courrier 15 MARS 2018
Arrivé le :

Handwritten signature

Rouen, le 12 mars 2018

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Monsieur Patrice DUPRAY
Maire de Grand Couronne
Place Jean Salen
BP 09
76530 Grand-Couronne

Objet : votre courrier du 13 février 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 13 février 2018 vous attirez mon attention sur la Convention Académique de Priorité Educative (CAPE) signée pour les écoles maternelle et élémentaire Victor Hugo, prévoyant la sortie progressive de celles-ci du réseau de l'éducation prioritaire.

Comme vous le savez à travers cette convention, une attention particulière a été portée à ces écoles notamment au regard du taux d'encadrement durant les 3 dernières années scolaires.

Afin de tenir compte de la spécificité de ces écoles, et dans l'attente des instructions nationales relatives à l'évolution de l'éducation prioritaire, j'ai décidé de prolonger d'une année scolaire (2018/2019) cette convention au regard de l'article 6 précisant la durée de celle-ci.

Bien entendu, nous continuons à suivre avec la plus grande attention les écoles de votre commune, avec pour objectif fondamental la lutte contre les inégalités sociales au service de la réussite des élèves.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Catherine BENOIT-MERVANT

DSDEN

Division de l'Organisation Scolaire

Dossier suivi par
M. Hervé MIGNOT
M. Benoît TANTON

02 32 08 99 69
02 32 08 99 52
Fax
02 32 08 99 71
Mél.

dos76.cs2@ac-rouen.fr

5 place des Faienciers
76037 Rouen cedex